



Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante

Mars 2017



DOSSIER

Les Entraides,
entre idéal et réalités de terrain

ACTUALITÉS

Protestants en Fête,
trois jours de fête pour
vivre la fraternité !
Page 3

ÉLECTIONS 2017

Pour un autre
projet de société
Page 6

GRAINE DE SEL

Éloge de l'excès
Page 10

FÉDÉRATION

95 thèses sociales
pour 2017 et au-delà
Page 22



ENTRE-AIDES

Le mot glisse aujourd'hui familièrement dans nos expressions, sans difficulté : « les entraides de nos paroisses ». Mais à l'heure où vont se tenir les 3^e Assises nationales des entraides protestantes, il est intéressant de réfléchir à ce que ce mot contient, ou ne contient plus. Conçues à l'origine pour venir essentiellement en aide aux pauvres et aux démunis qui vivaient au sein des communautés protestantes elles-mêmes, ces actions

« d'assistance et de sauvegarde » pour les protestants se sont peu à peu tournées vers tous les précaires et les souffrants. La compréhension communautaire de notre prochain a fait place à une compréhension plus large, plus fraternelle et universelle. Ainsi nous appelons aujourd'hui ces nombreuses structures des associations de lutte contre l'exclusion de proximité, vocable qui cherche à rassembler les multiples gestes de soutien, d'aide alimentaire, d'habillement, d'hébergement, d'information qui ne demandent pas nécessairement des moyens techniques ou humains considérables. Aujourd'hui, tous les publics sont accueillis, car la vocation d'accueil inconditionnel caractérise fortement leur engagement. Néanmoins, pratiquer l'entraide peut aussi signifier un soutien entre les acteurs eux-mêmes : ainsi

l'entraide vers les plus petits ouvre le regard sur les besoins ressentis par nos voisins ou nos familles, ceux dont souvent nous ne voyons pas bien la détresse cachée. Elle ouvre également à la solidarité entre pairs, au soutien essentiel dont ont toujours besoin les plus petits, quand bien même nous semblons tous égaux. C'est une telle démarche qui se vit à la FEP, quand les grandes fondations historiques viennent épauler les

associations plus petites, affaiblies ou fragilisées par l'absence d'un homme ou d'une femme-clé, par un accident de vie administrative ou financière, par la décision brutale et aveugle d'un acteur territorial qui applique des normes et des ratios. Coup de pouce juridique, soutien financier pour traverser une mauvaise passe, cette entraide

s'inscrit dans l'histoire des associations, comme autant de marques d'une écoute et d'une compréhension fraternelle de la vie de l'autre. Grandes structures ou petites gens, la fragilité ou l'accident de parcours sont le lot de nos chemins et constructions humaines ; s'entre-aider, c'est avoir le plaisir d'aider, c'est s'assurer de la proximité des autres, c'est ajouter un plus de fraternité à un monde qui en a grand besoin !

Que vivent les entraides !

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante - www.fep.asso.fr - 47 rue de Clichy 75009 Paris - Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52 - ISSN : 1637-5971. Directeur de la publication : Jean Michel Hitter. Directeur de la rédaction : Jean Fontanieu. Rédactrice en chef : Pauline Simon. Rédactrice en chef adjointe : Clara Chauvel. Membres du comité de rédaction : Katie Badie, Nadine Davous, Chantal Deschamps, Pierre-Louis Duméril, Brice Deymié, Isabelle Grellier, André Pownall, Didier Sicard, Édith Tartar-Goddet, Guy Vignal. Relecture : Lucie Robichon. Maquette : Studio Marnat / Jérôme Allain - www.marnat.fr - Imprimeur : Marnat - Prix au numéro : 9,50 €

Crédit photos/illustrations : © DR, © IStockphoto.com, © FEP, © Fondation John BOST, © CASP - Reproduction autorisée sous réserve d'un accord formel de la fédération.



Protestants en Fête, trois jours de fête pour vivre la fraternité !

Pour cette troisième édition de Protestants en fête, la Fédération protestante de France vous donne rendez-vous à Strasbourg du 27 au 29 octobre 2017. Au programme, trois jours de rencontres, d'animations et de célébrations sur le thème de la fraternité, avec en point d'orgue un culte au Zénith Strasbourg-Europe.

Vendredi 27 octobre

15h : place Kléber : inauguration du village des fraternités.

17h : inauguration de « Protestants en Fête 2017 » au Conseil de l'Europe : sur invitation.

19h : soirée spéciale « Sola Fiesta » au Temple Neuf pour les jeunes.

20h : spectacle – opéra « Luther, le mendiant de la grâce ».

Samedi 28 octobre

De 10h à 19h : village des fraternités et animations dans la ville. Animation spéciale pour les jeunes dans tout le centre-ville.

19h : concerts au Zénith dans le cadre du festival Heaven's Door.

20h30 : spectacle musical « Luther aux quatre vents ».

20h30 à 1h30 : nuit des thèses.

Dimanche 29 octobre

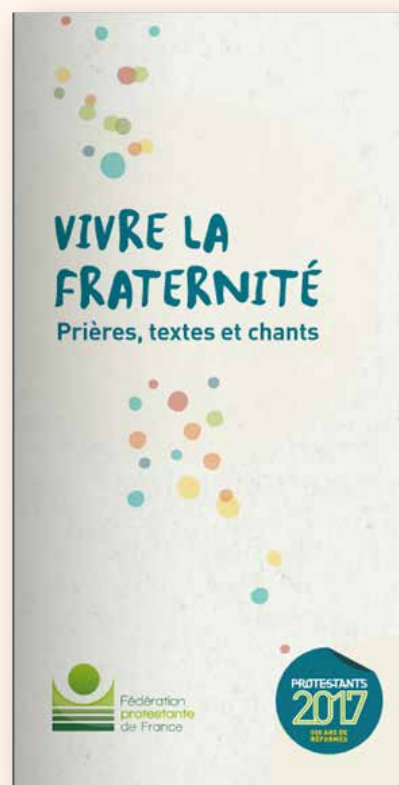
10h : culte au Zénith (retransmis en direct sur France 2 de 11h à 12h).

De 10h à 16h : village des fraternités.

18h : spectacle musical « Luther aux quatre vents » à la cathédrale.

Plus d'informations sur Protestants en fête 2017 sur :

www.protestants2017.org



Entrez dès à présent dans la dynamique *Protestants en fête* avec le livret de chants « *Vivre la Fraternité : prières, textes et chants* ».

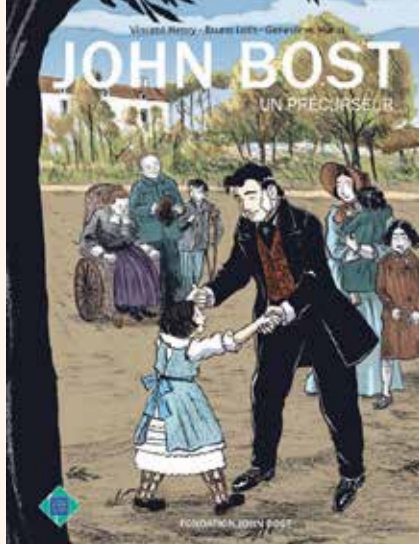
Vous pouvez le commander auprès des Éditions Olivétan (2,50 € l'unité ou 20 € le paquet de 10 exemplaires). ■



Soutien aux citoyens solidaires des réfugiés !

Face à l'aggravation des mesures d'intimidation, de harcèlement et de répression à l'encontre des « aidants solidaires » dans la vallée de la Roya, la Cimade demande aux pouvoirs publics d'arrêter cette spirale répressive et ces menaces contre toutes les personnes qui revendiquent leur droit de manifester concrètement leur humanité, leur solidarité avec les plus vulnérables.

Elle réclame au contraire que les actes de solidarité soient valorisés, encouragés et non pas criminalisés et appelle les citoyens à signer la pétition « *Solidarité avec les citoyens solidaires des réfugiés !* » sur : www.change.org/p/solidarité-avec-les-solidaires. ■



actualités des adhérents

200 ans de diaconie avec John Bost

Si 2017 est une année importante pour tous les protestants qui célèbreront les 500 ans de la Réforme, elle l'est encore davantage pour la Fondation John BOST qui fête cette année le bicentenaire de la naissance de son fondateur.

Né en 1817, le pasteur Jean Antoine (dit John) Bost initie les « Asiles de La Force » dans le village homonyme de Dordogne. Il souhaitait « accueillir au nom de son Maître ceux que tous repoussent » dans un environnement ouvert, « sans mur ni clôture. »

Pionnier de l'action sociale, John Bost crée au XIX^e siècle l'un des premiers lieux d'accueil des défavorisés de tous âges. L'œuvre s'est développée et la Fondation John BOST accompagne et soigne aujourd'hui des enfants, des adolescents et des adultes souffrant de troubles psychiques ou de handicaps physiques/mentaux, ainsi que des personnes âgées dépendantes. Plus de 1600 personnes en situation de handicap mental et physique sont ainsi accueillies dans 34 établissements et services dans quatre régions de France.

Ces personnes, dont l'état nécessite un accompagnement adapté, ont trouvé au sein de la Fondation John BOST un lieu qui mêle soin quotidien et incitation

à l'autonomie en favorisant l'inclusion sociale.

Une année d'évènements

Afin de fêter ce bicentenaire, la Fondation JohnBOST organise tout au long de l'année 2017 une série de manifestations. Du 28 avril au 2 mai, le Colloque européen des musées protestants qui se tient chaque année sera organisé sur le thème de la mémoire des œuvres sociales à La Force, suivi de concerts les 29 et 30 avril. L'inauguration de l'exposition sur la saga Bost suivra ce rassemblement le 13 mai à Ferrières (81).

Ces événements seront l'occasion de rappeler l'aspect novateur de la démarche du pasteur Jean Antoine Bost et de sa femme qui, tout au long de leur vie, travaillèrent à aider ceux qui en avaient besoin.

Maison John et Eugénie Bost : un musée pour comprendre la différence

Le 4 mars 2017, la Maison John et Eugénie Bost sera inaugurée à La Force (24) en présence de Christian Feuillet, président du Conseil d'administration de la Fondation John BOST et de Christian Galtier, directeur général de la Fondation. Évolatif, ce musée est à la fois un parcours à travers l'histoire du pasteur John Bost et de son épouse, lancés dans une aventure humaine au service des personnes malades et handicapées, ainsi qu'une initiation à l'histoire des religions et du protestantisme en France. ■

Retrouvez tous les événements de la Fondation John BOST en 2017 sur : www.johnbost.org et www.maisonbost.com



.....

La Fondation Sonnenhof vous convie à son dîner caritatif de prestige



Le vendredi 12 mai 2017, la Fondation Sonnenhof vous convie à son prochain dîner caritatif de prestige : « Déclinons l'art ». M. Jean-Georges Klein, grand chef triplement étoilé, préparera

ce dîner de prestige accompagné de Jean-Marc Siat, responsable du service restaurant de la fondation, et de sa brigade. Ce dîner s'adresse à tous les amoureux de l'art décliné sous toutes ses formes : gastronomie, peinture, sculpture, danse, littérature... Venez nombreux ! ■

« Déclinons l'art »,
Vendredi 12 mai 2017,
à partir de 19h30 à la MAC de Bischwiller.

Plus d'informations : www.fondation-sonnenhof.org

Le CASP ouvre une nouvelle structure

C'est dans un ancien hôtel particulier qui abritait les bureaux d'une banque que le CASP a ouvert le 28 novembre dernier, après une période de travaux, un nouveau centre d'hébergement situé dans le XII^e arrondissement de Paris, place Félix Eboué.



Ouvert 24h/24, 7 jours sur 7, il accueille des personnes ayant un parcours de rue plus ou moins long : principalement des femmes, des couples avec enfants et des familles monoparentales avec au moins un enfant mineur à charge.

Le centre occupe deux étages et un rez-de-chaussée, pour une surface d'environ 700 m².

Un étage de 38 places est dédié à l'accueil des familles. Il peut en accueillir jusqu'à sept, dont éven-

tuellement des familles multigénérationnelles. L'autre étage accueille deux femmes seules. L'objectif est de fournir un accueil et un accompagnement inconditionnels à des personnes privées de logement ou d'hébergement pérenne.

Un accompagnement socio-éducatif est proposé dès l'admission des personnes au sein de la structure. Le principe de non-remise à la rue, inscrit dans le droit au logement opposable (DALO), sera notamment pleinement respecté par le CHU. ■

.....

3^{ème} édition du petit guide *Lutter contre les préjugés sur les migrants*

Avec cette troisième édition du *Petit guide – Lutter contre les préjugés sur les migrants*, la collection, désormais célèbre, des petits guides de la Cimade fête ses 10 ans.

La troisième édition du *Petit guide – Lutter contre les préjugés sur les migrants* a été mise à jour et entièrement remaniée.

Elle est encore plus accessible, pour jouer avec nos représentations, et susciter curiosité et réflexions.

Repensé sur un mode interactif, ce *Petit guide* laisse la part belle aux données emblématiques et aux illustrations.

Un soin particulier a été porté aux sources, récentes et clairement identifiées à chaque fois (Nations-Unies, Eurostat, Insee, Banque mondiale).

Au sommaire :

- Petit lexique pour commencer
- Je migre, tu migres, il ou elle migre
- J'ai le droit, tu as le droit, il ou elle a le droit
- Je travaille, tu travailles, il ou elle travaille
- Je suis, tu es, il ou elle est
- Nous sommes

Et tout cela sous forme de pastilles : *Vrai ou faux ?*

Le saviez-vous ?

Halte aux idées reçues !

On l'oublie souvent...

Un Petit guide conçu pour être glissé facilement dans une poche, consulté, partagé et distribué (gratuitement). ■

Retrouvez toutes les publications de la Cimade sur : www.lacimade.org



Pour un autre projet de société



Lutter contre la peur

Les dimanches 23 avril et 7 mai prochains se tiendront le premier et le second tour des élections présidentielles, un scrutin majeur de la vie politique des Français qui auront à se prononcer en faveur de l'un des projets de société proposés pendant la campagne par les différents candidats. À cette occasion, le comité de rédaction de *Proteste* a souhaité exprimer le projet de société qui guide sa ligne éditoriale mais aussi les actions de la Fédération de l'Entraide Protestante et de ses adhérents.

Lutter contre la peur

Un climat d'insécurité et la menace d'attentats terroristes planent sur la France et alimentent la peur chez de nombreux citoyens. Ceci pourrait influencer leurs votes dans les élections présidentielles et ouvrir les portes à des candidats extrémistes. Ce n'est ni la première ni probablement la dernière fois dans l'histoire que la peur motive des réactions inappropriées. Il y a un peu plus de 2700 ans, une menace lourde pesait sur le petit état de Juda, qui luttait afin de garder un minimum d'indépendance vis-à-vis

de son voisin, la super-puissance Assyrie¹. Le gouvernement était pris au dépourvu et cherchait frénétiquement des issues. Dans ce contexte difficile, une voix solitaire s'élevait pour appeler le peuple à reconsidérer ses choix.

“

Un simple geste d'hospitalité et de fraternité brise le cercle de la méfiance.

”

N'ayez pas peur d'eux.

¹ Ancêtre de l'Irak moderne

Reconnaissez que c'est le Seigneur de l'univers (...) que vous devez respecter, c'est de lui que vous devez avoir peur »². Ésaïe ne proposait pas de solution miracle, mais il avait confiance dans le Dieu créateur qui avait noué une relation privilégiée avec le peuple d'Israël. La peur est un mauvais conseiller et les paroles d'Ésaïe résonnent encore aujourd'hui comme un appel à faire des choix responsables.

2700 ans plus tard, dans la continuité de cette analyse, que pouvons-nous dire à nos concitoyens sur la peur qui semble les envahir ? Voici quelques éléments de réflexion. Le pire n'est jamais certain : la crainte de perdre notre confort et nos certitudes amplifie notre perception des dangers. Dans chaque crise, il y a bien sûr des dangers, mais aussi des opportunités. Notre vie ne se réduit pas à nos possessions : à s'agripper à nos biens, nous ne réussirons ni à les garder, ni à en jouir de manière paisible. Au contraire, en prenant une distance raisonnable vis-à-vis d'eux, nous serons probablement plus heureux.

L'étranger n'est pas forcément un ennemi. C'est plutôt une méconnaissance de l'autre qui nous le rend étranger. Si nous parlons et partageons, nous comprenons qu'il est semblable à nous ; si nous dépassons les différences culturelles, celles-ci nous enrichissent ! La violence n'est pas la bonne réponse à la peur. Comme deux chiens étrangers qui grognent à leur rencontre, nous pensons que l'autre nous veut du mal ; en fait, il a aussi peur que nous ! Un simple geste d'hospitalité et de fraternité brise le cercle de la méfiance. La désignation de boucs émissaires ne règle pas le problème : elle permet simplement aux vrais responsables de courir toujours. Soyons donc libres, critiques, honnêtes, exigeants et responsables. Ne serait-ce pas un premier pas vers l'évacuation de nos peurs ? ■

André Pownall et Jean Fontanieu,
Membres du comité de rédaction
de *Proteste*

² Le prophète Ésaïe 8.12-13



Le bonheur d'accueillir

Quand une société accueille le proscrit, l'humilié, le plus faible, elle ressent soudain un sentiment inconnu de reconnaissance mutuelle de son humanité.

Qui n'a pas été ému devant un film qui révèle cette émotion heureuse ressentie devant l'accueil ? Je me souviens d'une foule applaudissant à tout rompre l'acteur Pascal Duquenne, atteint de trisomie, quand il est apparu soudain à la fin du film *Le 8^e jour*, comme une star. Les larmes du public coulaient. Mais, une heure plus tard, il est possible que cette même foule, croisant l'acteur inconnu, lui ait jeté un regard, laser de compassion attristé, voire de rejet.

Auteurs d'empathie

La capacité à créer collectivement de l'empathie a besoin d'acteurs. Ces acteurs qui, courageux se lancent. Tel ce maire de Grande-Synthe qui soudain devient célèbre, par son discours chaleureux, dynamique, électrisant une cité devenue soudain fière d'elle-même.

“

La peur de l'autre est mortifère. L'accueil qui la dépasse est toujours suivi d'un immense sentiment de bonheur du devoir accompli.

”

La peur de l'autre est mortifère

La peur de l'autre est mortifère. L'accueil qui la dépasse est toujours suivi d'un immense sentiment de bonheur du devoir accompli. Si des villages désertés, aux écoles disparues, aux bâtiments en ruine, peuplés seulement de vieilles personnes qui ne vont plus qu'au cimetière rendre visite à leurs disparus, accueillient des familles jeunes, pleines d'enfants, aux rires réjouissants, il est certain que quelques années plus tard, le bonheur partagé des fêtes, de la redécouverte de la richesse

d'une transmission de l'histoire des coutumes, de la découverte d'autres traditions ferait revivre ces lieux.

Les messages d'exclusion sont toujours des enfermements

Les pays scandinaves ont fermé les grands hôpitaux où croupissaient des milliers de personnes atteintes d'Alzheimer pour remettre ces personnes au cœur de la cité en petit nombre, près des écoles. Ces personnes que l'on croyait totalement coupées du monde retrouvent au contact des plus jeunes des émotions, de la vie. Leur accueil change autant leur comportement que celui des enfants. La mise en relation fait découvrir le plaisir de la rencontre, d'être utile. Les messages d'exclusion qui satisfont les comportements les plus archaïques, les plus répressifs, les plus régressifs sont toujours des enfermements. Quand des chrétiens relayent ces slogans mortifères (comme un certain électorat qui se dit porteur de ces valeurs en France), on ne peut qu'être atterré de leur aveuglement. Il n'y a pas de plus grand bonheur que celui de la fraternité retrouvée ! ■

Didier Sicard,

Médecin et ancien président du Comité Consultatif National d'Éthique



De la responsabilité individuelle

À quel degré l'individu peut-il être tenu pour responsable du destin de la communauté qui l'entoure ou, pour le dire autrement, l'individu doit-il être systématiquement solidaire avec son environnement ? Il est trop facile sans doute de postuler que l'individu est l'unité de base de la société, sujet indivisible qui a sa liberté de choix et qui peut, à tout moment, infléchir par ses comportements des situations qui se présentent à lui.

Tout d'abord, comme le fait remarquer Zygmunt Bauman dans *La vie liquide*¹, l'expression de l'individualité est un luxe qui est donné à une minorité de privilégiés et qui, généralement, n'use pas de ce privilège pour améliorer le sort des plus pauvres, mais pour renforcer leur propre position : « on se demande à quel point l'interdiction d'individualité faite à de nombreux individus constitue la condition *sine qua non* de l'individualité de quelques-uns »². Karl Marx³ quant à lui considère que le capitalisme bourgeois n'a fait que remplacer les anciens rapports de domination féodaux tout en faisant croire à l'avènement d'un individu autonome conçu comme le point de départ de l'histoire. Constat sévère d'une société où la responsabilité individuelle s'inscrit dans un entrelacs de rapports de force et de privilèges où l'on délègue volontiers à l'État-providence le soin d'être solidaire et responsable à la place de chacun et où l'égoïsme n'est jugulé que parce nous sommes contraints par la puissance publique de partager notre part du gâteau.

Au nom d'une appartenance de l'individu à la société, l'on rejette une charité trop individuellement émotionnelle et, par là, aléatoire et, que de surcroît, l'on juge humiliante pour la personne qui en bénéficie. « Dès l'origine, la rationalisation solidariste s'est appuyée sur le présupposé d'une appartenance première et intégrale de l'être humain à l'ensemble social devenu le suprême référent et dont il n'est que le produit » écrit le philosophe Alain Laurent⁴. Le principe de responsabilité individuelle est donc d'une certaine manière contredit par la morale sociale de la solidarité.

« Le visage du prochain me signifie une responsabilité irrécusable »

La pensée rationaliste de nos sociétés essaye de penser le bien comme valeur à partir de la raison et, ensuite, elle

décrit un processus pour aller vers ce bien. Cette méthode fonde l'individu comme être de raison, capable, quelle que soit sa place, d'intégrer un tel discours moral. Cependant, certains n'ont pas manqué de remarquer qu'il n'y a aucun passage logique entre la description de ce qui est et un impératif, quel qu'il soit. Le philosophe Emmanuel Lévinas dit que l'on fait fausse route en voulant d'abord définir le bien et ensuite chercher les techniques rationnelles pour l'approcher. Pour Lévinas, le fondement éthique se trouve dans le visage de l'autre : « Le visage du prochain me signifie une responsabilité irrécusable précédant tout consentement libre, tout pacte, tout contrat, il échappe à la représentation, il est la défection même de la phénoménalité. Le dénuement du visage est nudité, non forme. »⁵ Le fondement de notre action éthique serait à chercher dans cette immédiateté, là où il y a urgence à secourir et à aider. L'alternative à la construction rationnelle de la morale est donc une construction sentimentale. Pour Emmanuel Lévinas, le sentiment est la source de la légitimité et

du contenu de la morale. Il n'exclut pas cependant que le rationnel soit intégré mais seulement dans un deuxième temps. C'est grâce à cette inversion de la pensée que l'individu pourra retrouver sa force d'action et éviter, comme le dénonce Muhammad Yunus, tout encombrement institutionnel : « Seuls les permis de conduire sont acceptés. Mais pas les individus. Il semble que

les visages n'aient plus aucune utilité. On scrute votre carte de crédit, votre permis, votre numéro de sécurité sociale ; si une carte est plus officielle qu'un visage, alors pourquoi en avoir un ? »⁶ La responsabilité individuelle, c'est la reconnaissance du visage comme commandement, c'est là toute la force de notre engagement éthique. ■

Brice Deymié,
Aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France

1 Zygmunt Bauman, *La vie liquide*, Paris, Fayard-Pluriel, p.46.

2 *Op.cit.* p.47.

3 Karl Marx, *Critique de l'économie politique*, I, in *Œuvres*, III, NRF Gallimard, Paris 1982, p.446.

4 Alain Laurent, *Solidaire si je veux*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p.133, Alain Laurent est un des animateurs du courant libertarien en France et a publié plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire de l'individualisme.

5 Emmanuel Lévinas, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Paris, le livre de poche, 1^{ère} édition 1978.

6 Muhammad Yunus, *Vers un monde sans pauvreté*, Le livre de Poche, 1^{ère} édition 1997. Muhammad Yunus a reçu le prix Nobel de la paix en 2006 pour la mise en place du micro-crédit et la création de sa banque pour les pauvres.



Œuvrer ensemble

Les liens existant entre pouvoirs publics et milieu associatif posent aujourd'hui une vaste question à laquelle il est bien difficile de répondre. En effet, au fil des années et des diminutions (voire de la raréfaction) des subventions publiques affectées au domaine social, ces liens ont eu tendance à évoluer vers une relation donneur d'ordre / opérateur. Une relation à repenser.

Cette conception tend à réduire l'association à un simple rôle d'exécutant, sans pouvoir de contestation. La survie de l'association pouvant même jusqu'à dépendre de la subvention attendue. De plus, et c'est là une nouvelle évolution de cette relation, les financeurs ont de plus en plus (voire quasi-systématiquement) recours au système de l'appel d'offre, souvent pudiquement dénommé « appel à projet ». C'est-à-dire que les associations en capacité de répondre sont mises en concurrence et ce sera la « mieux disante », en fait la moins chère car acceptant d'engager son action avec des conditions dégradées entrant dans le montant budgétaire imposé, qui sera retenue. Face à ce cruel dilemme quelle attitude adopter ?

L'institution d'une relation de confiance

Une première attitude : « Accepte tout ! Prends tout ! ». L'association va privilégier la garantie de son avenir, la pérennité de ses structures, et de ses salariés... C'est tentant ! Une attitude opposée est de s'enfermer dans une posture et un langage « militant » : ne rien accepter si le « marché » proposé

ne permet pas de financer convenablement l'accompagnement des personnes accueillies. Entre ces deux attitudes existe un juste milieu qui ne pourra se pratiquer qu'après l'institution d'une relation de confiance entre l'association, ses financeurs et leurs représentants directs (État, départements, ville...). Instaurer une véritable relation de confiance implique un dialogue franc, à bon escient, avec échanges et informations sur les actions de terrain. Un véritable partenariat, plaçant au cœur des réflexions la meilleure prise en charge possible de la personne accueillie. Au CASP, nous l'avons expérimenté : rechercher et innover en s'appuyant sur les diagnostics de terrain et expertises des personnels, en y consacrant des fonds propres. Devant la complexité des problématiques auxquelles il faut souvent faire face, une autre solution apparaît prometteuse : s'allier à une autre association pour couvrir les compétences et répondre à un appel à projet.

Engagé au sein du CASP depuis 1998, j'ai pu observer et vivre l'évolution de cette relation entre pouvoirs publics et association, avec parfois des périodes de fortes crises, proches de la rupture. Mais j'ai aussi vécu des temps forts soutenus, par le dialogue, la référence à une éthique forte dans nos actions portées par un projet associatif partagé en interne et externe. Le slogan « Des convictions en action » retenu lors du centenaire du CASP, en 2006, est toujours d'actualité, avec notre « P » de Protestant, porteur de Protestation et de Persévérance ! ■

Pierre-Louis Duméril,
Vice-président du CASP

Mon rêve familial

Librement inspiré du poème de Charles Baudelaire

*Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
D'un État méconnu, et que j'aide, et qui m'aide
Et qui n'est pas, chaque fois, le Prince qui délègue
Mais avec qui je construis, qui m'aide et qui m'entend*

*Car l'urgence nous presse et nous devons faire face
Mais nous devons aussi coopérer à deux mains
Croiser nos regards et ensemble être efficaces,
Que « plus personne à la rue » soit la réalité de demain*

*Maillon incontournable de la chaîne démocratique ? Je le suis
Force d'interpellation, de proposition et d'innovation ? Je le suis
Chaque jour, l'engagement citoyen en témoignage*

*Alors face aux enjeux actuels, encourage et valorise nos actions
Portés par un projet commun et dotés de moyens partons en campagne
Pas l'un à côté de l'autre mais ensemble luttons contre la pauvreté et l'exclusion !*

*Par Laure Miquel, secrétaire régionale FEP Nord-Normandie-Île-de-France
et FEP Grand Ouest*



Graine de sel Éloge de l'excès

Une femme répand du parfum sur la tête ou les pieds de Jésus avec ses cheveux. À quelques différences près, on trouve ce récit raconté par les quatre évangélistes.

Selon les évangiles, la femme est tantôt une prostituée, tantôt la sœur de Marthe et de Lazare ou, tout simplement, une femme. Cette femme interrompt un repas exclusivement masculin pour répandre sur le Christ « un vase d'albâtre de parfum de grand prix ». Ce geste est décrit avec une grande sensualité par les évangélistes et Luc précise même qu'elle commence par « baigner ses pieds de larmes » avant de les essuyer avec ses cheveux tout « en les couvrant de baisers ». Jésus se laisse parfumer, embrasser et caresser par cette femme au sein de ce cercle d'hommes sans opposer la moindre résistance, avec une passivité qu'on ne lui connaît guère habituellement. Les hommes présents au repas protestent de cette intrusion en faisant

remarquer d'une part l'impudeur d'un tel contact et d'autre part qu'avec l'équivalent du prix du parfum qui venait d'être perdu sur le corps du Christ on aurait pu soulager la misère des plus pauvres. Jésus, au contraire, loue le

geste d'amour de la femme et reconnaît là un signe d'adoration et d'embaumement anticipé de son corps.

**Opposer
excès d'amour
et action
rationnelle**

» Au-delà du symbole christique qui sera compris après Pâques, ce texte oppose l'excès d'amour et d'attention de cette femme à la personne de Jésus à l'action continue et rationnelle dans le temps humain. Le lecteur contemporain de ces textes peut être également scandalisé de l'attitude du Christ, lui

“ *Toutes ces initiatives spontanées ne peuvent pas remplacer une action réfléchie sur le long terme, mais elles construisent un supplément d'âme qui donne une saveur particulière à l'agir de l'homme.* ”

habituellement si prompt à se préoccuper du pauvre et de l'orphelin et qui, ici, se laisse aller à un plaisir égoïste. Pourtant, l'homme ne peut pas sans arrêt rationaliser son rapport à autrui en considérant que ce qu'il donne à l'un, il ne le donne pas à l'autre et donc qu'il doit sans cesse proportionnaliser son action au regard d'une analyse globale de la société.

D'une manière générale, l'émotion et la compassion ne font pas partie du vocabulaire de l'action sociale et les élans du cœur sont à bannir car difficilement reproductibles. Je voudrais cependant ici faire l'éloge de nos impulsions qui nous poussent à aller vers l'autre sans calcul et au-delà de la logique d'un plan préétabli. Toutes ces initiatives spontanées et parfois brutales ne peuvent pas remplacer une action réfléchie sur le long terme, mais elles construisent, comme dans le texte biblique, un supplément d'âme qui donne une saveur particulière à l'agir de l'homme.

**Exprimer toute la force
de sa passion**

La société des hommes qui mangent avec le Christ ne reconnaît dans le geste de la femme qu'une action insensée et contre-productive dont le véritable sens lui échappe complètement. L'action de l'homme envers son prochain ne peut être évaluée à l'aune d'une simple valeur marchande, fût-elle juste et nécessaire.

L'humanité de la femme transparaît dans son excès qui fonde, au-delà de la logique, sa véritable raison d'être.

La démesure individuelle ou collective peut mettre en danger la société, comme le rappellent les hommes qui mangent avec Jésus, mais respectons profondément le geste de cette femme qui est capable d'exprimer toute la force de sa passion sans se laisser contrôler par les lois et les événements des autres hommes.

Brice Deymié,
*Aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France*

Références bibliques :
Matthieu 26, 6 à 13
Marc 14, 3 à 9
Luc 7, 36 à 50
Jean 12, 1 à 8.



Dossier

Les entraides, entre idéal et réalités de terrain

Les quelque 300 entraides qui composent la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) témoignent de la diversité des actions entreprises dans le champ social, médico-social et sanitaire. Fortes de leurs convictions chrétiennes et de la solidarité qu'elles exercent entre elles, ces associations locales sont aussi soumises, comme dans toute association, au principe de réalité.

Les associations d'entraide, membre du réseau de la FEP, appelées aussi diaconats, forment un maillage sur l'ensemble de l'Hexagone et peuvent ainsi participer à faire vivre une société plus solidaire et plus juste. Chacune à son niveau et selon ses moyens humains et financiers, elles agissent pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion notamment par un travail d'écoute, de distribution alimentaire et de vêtements ou encore de l'accompagnement de personnes aux soins ou à la culture. Elles contribuent également au financement de projets caritatifs à l'étranger.

“

Devant la pénurie de moyens humains, la tentation est parfois de « recruter » toutes les bonnes volontés. Face à certains publics, peut-on prendre « n'importe qui », au risque de causer des dégâts aux bénéficiaires et au bénévole lui-même ?

”

Toutes adhèrent à la charte de la FEP qui précise que « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités ». Les personnes qui œuvrent au sein des diaconats partagent et font vivre les valeurs de l'Évangile auprès de ceux qui ont besoin d'aide.

Ce sont des femmes et des hommes convaincus de la force de l'amour et de la nécessité de tendre la main aux personnes qui souffrent, en leur apportant l'espérance d'une société fraternelle.



La loi sur la laïcité a conduit en France à séparer les associations cultuelles des associations caritatives. Ainsi, aujourd'hui, les entraides, régies par la loi 1901, sont tantôt liées à une paroisse, tantôt autonomes. « Elles vivent principalement des cotisations de leurs membres et de dons. Les plus grosses peuvent aussi recevoir des subventions publiques pour des projets précis », explique Laure Miquel, secrétaire régionale de la FEP Grand-Ouest et Nord-Normandie-Ile-de-France.

Aujourd'hui encore, de nouvelles entraides se créent, comme à Châtellerauld avec l'entraide protestante Aina, née en février 2016. Cette association s'est fixé comme but d'aider l'antenne de l'association malgache contre le diabète de Fianarantsoa. Une diaconie se met également en place dans la paroisse de Poissy depuis septembre 2016. Actuellement, cette association axe ses actions autour de quatre projets : la collecte de vêtements et de jouets, les cours de soutien et d'alphabétisation, le potager partagé et le repas de Noël.

Ancrées sur le terrain et ses réalités

« Les entraides se créent et fonctionnent selon la réalité du terrain et les besoins locaux. Elles ont le souci de ne pas proposer une aide qui existerait déjà et sont complémentaires des autres associations caritatives, avec lesquelles elles entretiennent des liens », précise

Laure Miquel, dont une des missions, au sein de la FEP, est de créer du lien entre les entraides entre elles.

En effet, la solidarité s'exerce aussi entre les diaconats eux-mêmes. Ici, une association peut accueillir des étrangers, là-bas, une autre peut envoyer de l'argent pour les héberger.

« Lors de la tempête Xynthia qui s'est abattue dans l'ouest de la France en février 2010, des entraides nous ont spontanément contactés pour savoir comment elles pouvaient apporter de l'aide », rapporte Laure Miquel, marquée par cet élan spontané. Pour les événements organisés comme les Assises nationales des entraides protestantes, tout comme les rencontres en région, les plus grosses structures peuvent assister financièrement les plus petites afin qu'elles aient les moyens de se rendre sur place. « Ces rencontres sont aussi l'occasion d'échanger sur les idées, la législation ou la mobilisation des bénévoles », poursuit Laure Miquel.

Sur le bénévolat justement, si la situation n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire, la question des ressources humaines se pose partout. Même les structures les plus importantes qui emploient des

salariés ont besoin de bénévoles.

« Certaines entraides en manquent, d'autres non. Parfois, c'est la même équipe qui travaille depuis longtemps et s'amenuise. Il faut alors trouver de nouvelles personnes qui seront peut-être plus jeunes mais moins disponibles. Il n'y a pas de règles », précise Laure Miquel. « Il suffit parfois d'une seule personne qui ait la pêche pour dynamiser tout un groupe qui ainsi fera vivre une association. »

Devant la pénurie de moyens humains à laquelle les entraides sont un jour ou l'autre confrontées, la tentation est parfois de « recruter » toutes les bonnes volontés. Face à certains publics, peut-on prendre « n'importe qui », au risque de causer des dégâts aux bénéficiaires et au bénévole lui-même ?

Et Laure Miquel de donner l'exemple de la distribution alimentaire qui peut s'avérer source de tensions lorsqu'un grand nombre de personnes attend son repas. Face aussi aux histoires personnelles de chacun des bénéficiaires, les bénévoles doivent savoir écouter tout en sachant prendre du recul. Ils sont aussi

tenus de s'inscrire dans le projet commun de l'association et travailler parfois avec des salariés, qui sont, eux, professionnels du domaine social ou médico-social et peuvent avoir une approche différente. « C'est là tout l'intérêt des entraides que de disposer d'une charte des droits et devoirs du bénévole et de donner des tâches adaptées aux compétences et aux envies », selon Laure Miquel. La FEP y travaille et propose notamment des formations à la demande.

Les prochaines Assises nationales des entraides protestantes, qui auront lieu les 24 et 25 mars à Paris, seront d'ailleurs consacrées aux questions autour du bénévolat. ■

Fabienne Delaunoy,
Journaliste



Pourquoi avoir organisé les 3^{èmes} Assises sur le thème du bénévolat ?

LM : Partager leur quotidien et répondre au plus près aux demandes des Entraides est le fondement de ces rencontres. Après avoir « risqué » la fraternité, lors des dernières assises pour mieux « la savourer », comme en 2012, le comité de pilotage de ces troisièmes assises a puisé des idées dans les formulaires d'évaluation remis aux participants à la fin de chaque événement. C'est la question du bénévolat qui a plus particulièrement retenu notre attention, semblant être au cœur des préoccupations d'un certain nombre d'associations. L'essoufflement des bénévoles, le recrutement et en particulier celui des jeunes, les relations entre bénévoles et salariés, la formation, la gestion des équipes étaient, parmi d'autres certes, des interrogations récurrentes. D'où le thème « Artisans de solidarité » : le bénévole est à la fois artisan de solidarité avec le bénéficiaire et artisan d'une solidarité collective avec les autres partenaires. Nous avons donc articulé le programme autour de la compréhension de cette relation entre le « je » et le « nous », la quête de sens, cette démarche individuelle du bénévole investi au sein d'une dynamique collective.

Questions à Laure MIQUEL

Secrétaire régionale Grand Ouest et Nord-Normandie-Ile-de-France au sein de la Fédération de l'Entraide Protestante, Laure Miquel est membre du comité de pilotage des 3^{èmes} Assises nationales des Entraides Protestantes qui auront lieu le vendredi 24 et le samedi 25 mars 2017 à Paris sur le thème « Artisans de solidarité : Quand la Parole agit ! » Elle nous explique pourquoi ce thème essentiel a été retenu.

Qu'est-ce que les Assises nationales des Entraides protestantes ?

Laure Miquel : L'idée est née à l'issue du Synode national de l'Église Protestante Réformée, réuni en 2010, qui portait sur la diaconie. En effet, il semblait important de rappeler la place des diaconats au cœur de l'Église tout en offrant aux Entraides un temps qui leur était spécialement dédié. Ainsi, en 2012, la Fédération de l'Entraide Protestante organise les 1^{ères} Assises nationales des Entraides protestantes, soutenue par l'Église Protestante Unie de France. Plus qu'un rassemblement, notre objectif était aussi d'offrir aux Entraides un moment pour se poser, un temps particulier de réflexion et de recul. L'action des Entraides est intense et enrichissante mais ces acteurs de la diaconie ont aussi besoin de prendre de la distance et de la hauteur par rapport à leur quotidien. Les Assises sont un moyen de se nourrir, à la fois humainement par le partage et les rencontres, et intellectuellement à travers les conférences et tables-rondes proposées lors de l'événement. C'est un temps propice au réconfort, au ressourcement qui motive et dynamise. Ces rencontres leur permettent d'élargir le champ des possibles dans ce qu'elles envisagent grâce à la discussion et aux liens tissés avec d'autres associations.

Le bénévolat est-il un enjeu majeur pour les Entraides ?

LM : Il me semble en effet que cette question est un enjeu majeur pour les Entraides. En témoignant d'une fraternité citoyenne, ce sont les bénévoles qui, par leur disponibilité, leurs compétences, leur engagement, apportent une réponse aux besoins croissants générés par la précarité, la misère, la solitude que, seuls, les pouvoirs publics ne sont plus en mesure d'assumer. D'où l'importance que revêt le renouvellement de ces équipes qui souvent s'épuisent ; de vivre une dynamique au sein des entraides qui porte non seulement chacun dans son engagement mais aussi celui que l'on accompagne ; de participer à des formations qui viennent en appui à nos compétences. Il est aussi essentiel de réinterroger ensemble, de temps à autre, la question du sens de notre engagement. Sortir du « faire » et prendre le temps, entre bénévoles, de s'écouter. Indispensable gestion d'équipe qui permet d'insuffler une dynamique où tout le monde et chacun a sa place. La solidarité entre bénévoles est le terreau sur lequel ces « artisans de solidarité » enraineront leur accompagnement auprès des bénéficiaires.

Propos recueillis par Clara Chauvel,
Rédactrice en chef adjointe



**3^{èmes} Assises
nationales
des Entraides
protestantes**

Vendredi 24
et samedi 25 mars
2017

Palais de la Femme -
Armée du salut
94 rue de Charonne -
Paris 11^{ème}



Regards croisés

Église et Entraide, un lien indissoluble

Le pasteur Martin Luther King déclarait : « Toute religion qui proclame son souci des âmes, mais ne se soucie pas des taudis qui condamnent ces âmes, des conditions économiques qui les étranglent et des conditions sociales qui les paralysent, est une religion stérile et morte, une religion bonne à rien. » soulignant ainsi le lien indissoluble entre la vocation spirituelle et diaconale de l'Église, mais qu'en est-il aujourd'hui ? Comment Église et entraides réussissent-elles à coopérer ? Pour y répondre, *Proteste* est parti à la rencontre de Denis Heller, pasteur de l'Église Protestante Unie de France (EPUdF), et de Dominique Sabel, président de l'association Passerelles – ABEJ¹ de Vannes.

Quelle place occupe l'entraide dans le projet de votre église ?

Denis Heller : La dimension de l'entraide fait partie intégrante de la vie de l'église. Au regard du double commandement de l'amour qui est au cœur des Écritures, l'amour de Dieu ne peut être dissocié de l'amour du prochain en actions. Cette conviction d'ordre spirituel a été

souvent travaillée au travers de démarches synodales qui ont donné lieu à des réflexions et approfondissements au niveau des églises locales². Cette réalité diaconale de l'église s'exprime de différentes manières : engagement citoyen, associatif de chacun de ses membres dans le monde de la cité ; entraide interne de soutien entre membres au sein d'une communauté ; actions

d'entraide tournées vers l'extérieur auprès de populations défavorisées.

Dominique Sabel : La création de l'association Passerelles est une des traductions fortes de notre projet d'église dont les maîtres mots sont : « une église ouverte aux préoccupations et besoins de la cité, une église qui accueille, une église qui est en relation avec les autres églises, les associations... » Le nom « Passerelles » a volontairement été choisi pour témoigner de cette volonté d'établir des ponts entre

² Évangile et service en 1991, *Solidaires au nom de Jésus-Christ ! Quand l'Église reconnaît sa vocation diaconale* en 2010

¹ Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse.

“

Au regard du double commandement de l'amour qui est au cœur des Écritures, l'amour de Dieu ne peut être dissocié de l'amour du prochain en actions.

”

l'église et la société dans laquelle nous vivons, des ponts entre habitants, quelles que soient leur situation, leur nationalité, leur religion, leurs convictions. La vie de l'église est donc étroitement liée à notre projet social : l'église est implantée localement dans un quartier populaire de Vannes où vivent de nombreuses familles de migrants et où sont accueillies ces familles dans un hôtel. C'est pour l'église une manière de vivre concrètement l'Évangile dans ses conséquences et implications pratiques.

Quels liens existent ou devraient exister entre l'église et les œuvres ?

Denis Heller : Le lien vital entre Entraide et le reste de la vie paroissiale doit sans cesse être entretenu. Cela passe par des informations sur les situations rencontrées et les actions menées, dans le journal paroissial, lors des annonces au culte. La prière et la prédication sont nourries par les actions et les réflexions de l'Entraide. En sens inverse, celles-ci sont portées par l'élan de la Parole prêchée et méditée. Des appels à toutes les bonnes volontés sont lancés pour des actions communes (banque alimentaire, repas pour SDF, soutien financier pour un projet international). Une deuxième collecte à la sortie du culte peut être destinée à l'Entraide. Un ou des cultes peut être assuré par l'équipe de bénévoles. Sur un plan institutionnel, pour favoriser ce va-et-vient entre l'Entraide et le reste de la vie paroissiale, un ou plusieurs membres du Conseil presbytéral ainsi que le pasteur font souvent partie du Conseil d'administration. De même fréquemment les Assemblées générales se font suite.

Dominique Sabel : Les membres de l'église qui le souhaitent sont encouragés à s'impliquer dans l'association et à la soutenir, ils sont informés régulièrement

des actions menées. L'église est ouverte à tous, certaines familles aidées ont émis le souhait de participer aux activités de l'église et certaines personnes aidées se sont à leur tour investies dans les activités de l'association.

Comment abordez-vous la question de la différenciation entre associations loi 1901 et associations loi 1905 ?

Denis Heller : La loi française est ainsi faite qu'elle impose la séparation entre le cultuel et le diaconal ; comme si le corps qu'est l'Église était amputé de ses bras et de ses jambes. Tout en nous conformant à la législation, il nous faut recoller les morceaux dispersés ; paroles et actions font un tout indissociable. Dans les actions tournées vers l'extérieur, l'accueil n'est pas conditionné aux origines ethniques, ni religieuses.

On s'interdit un témoignage explicite de l'Évangile même si le sujet peut être abordé à la suite d'une interpellation de la personne accueillie. L'entraide et en particulier l'accueil exercé constituent un « Évangile en actes ». L'entraide est ainsi un témoignage de l'Évangile de la communauté toute entière d'autant qu'elle est le lieu d'engagement tout trouvé de membres de la paroisse. À noter que les équipes de bénévoles accueillent bien volontiers des personnes extérieures à la paroisse qui se reconnaissent dans le regard porté sur l'humain.

Comment les paroisses et les entraides peuvent-elles coopérer pour dynamiser et porter des projets ensemble ?

Dominique Sabel : En Bretagne, les baptistes ont été très impliqués dans

la création d'une structure d'accueil social d'enfants, à Trémel. De même, la création de l'association Passerelles a commencé par une rencontre avec un bénévole de l'entraide protestante de l'EPUF de Vannes et notre souhait commun d'aider matériellement une famille de migrants.

Au fil des mois, le nombre de familles a grandi, et nous avons souhaité créer une association ABEJ. Ce projet nous a permis de travailler en collaboration étroite et de manière structurée avec l'entraide protestante de l'EPUF et de pouvoir sensibiliser les églises évangéliques sur l'implication sociale auprès des migrants notamment, ce qui a créé des liens entre églises pour des actions communes (parrainage de familles, hébergement d'urgence, repas des migrants, cadeaux de Noël pour les enfants, soutien financier, etc.).

Ce projet nous a permis également d'être en relation avec d'autres associations, des collectivités locales et de mener des actions communes en collaboration, ce qui est également un des points forts de l'association d'entraide.

“

Le nom « Passerelles » a volontairement été choisi pour témoigner de cette volonté d'établir des ponts entre l'église et la société dans laquelle nous vivons.

”

C'est aussi une manière de démontrer que les protestants, et parmi eux les évangéliques, ne sont pas repliés et isolés dans leur église, leur sphère « spirituelle », leur activité « d'église » mais font partie intégrante du « paysage » local en apportant leur spécificité, en se préoccupant du « bien commun », de la cité dans laquelle ils vivent

et ont la capacité de travailler en collaboration et de mener des projets communs dans le respect de chacun. ■

Propos recueillis par Pauline Simon,

Rédactrice en chef de Proteste



S'engager dans l'entraide...

Il existe différentes façons de s'engager au service des autres. Parmi elles se trouve le bénévolat. Cette forme particulière d'engagement, dénuée d'intérêt économique, semble apporter bien d'autres bénéfices... Pour soi-même, pour les autres, pour nous tous.

Il y aurait en quelque sorte un lien quelque peu paradoxal entre ces deux termes : entraide et engagement ! Le propos n'est pas celui d'une « aide », au tiers monde, au sans-abris sous le métro, au mal-voyant qui traverse la rue, par exemple... Aide dont la radicalité de l'asymétrie pose assez peu de problème : *a priori* on n'attend rien en retour. Dans le terme « entraide », existe une notion de mutualisation de réciprocité, de tiers, qui échappe souvent ou que les personnes concernées préfèrent plus ou moins inconsciemment ne pas aborder. Comment reconnaître en effet que « s'engager » implique un lien, une certaine perte de liberté et que se mettre au service d'une entraide est une bonne cause pour soi aussi ?

Un bénéfice secondaire

En première lecture donc, à la question « qu'as-tu fait de ton frère ? », l'engagement dans l'entraide constitue une réponse : « je m'en sens le gardien » ; je réponds à un appel, à un besoin,

je me sens solidaire de sa situation sociale, de son état de santé, de sa fin de vie, en portant soutien et secours. Mais cette fraternité première, cet altruisme, ne saurait méconnaître un bénéfice secondaire, quand bien même il ne serait en aucune manière la motivation première. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même... » Cette forme de réciprocité représente ce que les sociologues appellent le « contre-don » : une compétence reconnue, un sentiment d'utilité, d'être agréable. Être bénévole signifie que « on veut bien », et que « c'est bien » en retour ! Ça vaut bien un salaire, non ?

Si on pousse un peu plus loin le propos, on pourrait se demander si le bénévolat ne serait pas une thérapeutique vis-à-vis d'un sentiment de dévalorisation, de déchéance sociale (parce qu'on n'a plus de logement décent, qu'on subit une situation de chômage...), de perte (un deuil, un divorce...) : se décentrer de ses propres soucis en prenant soin

de ceux des autres. Il faut pouvoir accepter que ce bénévole-là attende un bénéfice, un retour, à la hauteur de sa propre blessure et c'est peut-être le vrai rôle d'une entraide que d'être vigilante envers chacun de ses membres et savoir entendre l'appel à l'aide qui peut se cacher derrière l'offre d'entraide.

Tenter de mettre du sens

Mais aussi, comment se situer par rapport aux professionnels salariés d'une entreprise d'entraide, qui peuvent effectuer une tâche équivalente, tout aussi utile et altruiste ? Dans la plupart des cas, être bénévole, consacrer du temps et de l'énergie pour renforcer, compléter, une équipe professionnelle, apporte une bouffée d'oxygène, donne plus de sens, plus d'ampleur et de valeur à l'action menée en commun ! Encore faut-il que le projet soit bien défini, que la personne bénévole recrutée soit au bon endroit, compte-tenu de sa compétence, de son temps disponible... La question de la formation, de la communication, de l'évaluation, se pose dès lors comme pour n'importe quel salarié. Le « bénévole » ne peut en faire l'économie : la personne qui s'engage dans une action d'entraide doit pouvoir définir ses motivations, délimiter son champ de compétence, poser des limites au temps disponible, refuser parfois, relire et critiquer son intervention... avec des personnes extérieures et avec le reste de l'équipe qui partage cette expérience : ce temps de réflexion est bon pour les salariés aussi, grâce à cet œil neuf, extérieur, indépendant de toute hiérarchie et dont la parole est plus libre, plus facile. Certes, cela peut être difficile pour un bénévole d'être évalué, s'il pense « avoir tout donné » sans rien attendre d'autre que de la reconnaissance. Et pourtant, chercher ensemble comment progresser et améliorer le service effectué peut être aussi très enthousiasmant, très valorisant ! ■

Nadine Davous- Harlé,
Médecin et présidente de l'espace
de réflexion éthique du CHIPSG

Faut-il former les bénévoles ?

L'association RIVAGE a été fondée il y a plus de 26 ans pour accompagner la fin de vie, la maladie grave, le grand âge et le deuil. Chaque année l'association forme plusieurs dizaines de bénévoles accompagnant la fin de vie, une condition nécessaire à un accompagnement de qualité mais aussi une grande responsabilité pour l'association.

L'originalité de notre bénévolat tient au fait que nous dépendons de la loi du 9 juin 1999 sur les soins palliatifs qui prévoit dans son article 10 et dans son décret d'application du 4 octobre 2004 que « L'association assure la sélection, la formation adaptée à l'activité de l'association au sein de l'établissement et le soutien continu des bénévoles. Elle s'assure du bon fonctionnement de l'équipe des bénévoles et organise son encadrement ». La loi est donc très claire : nous sommes dans l'accompagnement de la fin de vie, au cœur de l'homme et cela induit de notre part une grande responsabilité dans cette rencontre unique, singulière, essentielle.

La formation, gage d'un accompagnement harmonieux

Nous œuvrons dans la gratuité, mais non dans l'amateurisme. De plus, nous avons un besoin pressant de bénévoles mais nous sommes responsables d'eux, sur le plan de l'équilibre, gage d'un accompagnement harmonieux. Nous avons donc mis en place une formation initiale qui s'étend sur huit mois à raison d'un module par mois (vendredi soir et samedi). Cette formation s'appuie sur trois axes : l'association - l'accompagné - l'accompagnant. Elle nous permet, après deux entretiens de sélection auprès de deux responsables de l'association, de nous confronter à notre projet, de mettre à jour nos forces

et de mieux connaître nos ressources, de travailler également sur les points faibles que peuvent être nos peurs, nos jugements sur l'autre, voire notre pouvoir sur l'autre par essence. Cette formation théorique est suivie par des stages pratiques effectués dans différents services avec tuteur de stage. Puis la formation s'achève par un bilan de formation avant d'intégrer une équipe.

“

Nous œuvrons dans la gratuité, mais non dans l'amateurisme.

”

Nos bénévoles ont ensuite l'obligation de participer chaque mois à un groupe de paroles animé par un psychologue afin de pouvoir se décharger de vécus difficiles de certains accompagnants.

Il est également proposé une journée de formation continue chaque trimestre afin de continuer le travail sur nous-mêmes. Les thèmes sont choisis, soit par la responsable du bénévolat et des formations, soit par les bénévoles eux-mêmes par le biais de leur coordinateur d'équipe. Ce processus de formation peut paraître lourd, mais il est nécessaire pour toujours approfondir notre relation à l'autre rendu vulnérable par la maladie, le grand âge ou le deuil, c'est un moment de partage, de rencontre et d'échange.

Des rencontres justes, dans l'harmonie et la sérénité

Nos formateurs sont tous bénévoles et volontaires, ont le goût de la transmission et des aptitudes pédagogiques. Ils se rencontrent régulièrement pour travailler

ensemble et faire évoluer le contenu de leur module de formation. La participation à ces formations tant initiales que continues et aux groupes de parole est indispensable afin de pouvoir aller à la rencontre de ces femmes, de ces hommes vivant une étape difficile et douloureuse de leur vie. Nous leur devons bien cela afin que notre mission d'engagement citoyen, « de vivre jusqu'au bout quelques chose ensemble » soit un moment de rencontre juste, dans l'harmonie et la sérénité. ■

Marie Quinquis,

Présidente de l'association RIVAGE

La formation initiale RIVAGE :

Module 1 *Présentation de l'association. Entrer en institution et en association. Historique et philosophie des soins palliatifs.*

Module 2 *Accompagner : de la relation à la rencontre.*

Module 3 *L'éthique. Deuil et séparation.*

Module 4 *La souffrance globale. Parole et silence. Les états végétatifs chroniques.*

Module 5 *La souffrance globale. Le vieillissement. La personne désorientée.*

Module 6 *La relation avec les soignants. Journée atelier, mise en situation.*

Module 7 *Soirée stages. Dimension spirituelle et accompagnement.*

Plus d'informations sur :
www.association-rivage.org



L'évaluation : bilan ou valorisation ?

L'évaluation est une étape incontournable de la vie associative. Nécessaire pour donner à voir son activité et justifier de ses choix, c'est une pratique qui tend à se généraliser avec plus ou moins de bonheur. Qu'en est-il des entraides et autres petites associations ? Qu'entend-on par « évaluer » ? Est-ce utile et si oui, en quoi ? Et comment procéder ?

Écartons d'emblée les questions d'évaluation interne et externe. Réservées au secteur professionnel, elles sont soumises à un cadre réglementaire très strict et introduisent des acteurs dotés d'une expertise reconnue. Malgré tout, il existe un point commun entre ce type d'évaluation et ce que l'on peut pratiquer dans une entraide : il s'agit dans les deux cas d'un processus lié à des enjeux de qualité. Si l'on s'en tient à la définition des dictionnaires, évaluer c'est estimer, apprécier la valeur de « quelque chose ». On ne parle donc pas des personnes mais bien des actions. Dans le monde des entraides, il s'agira probablement tout simplement de faire le point sur la qualité du ou des service(s) rendu(s) tout en établissant un lien avec l'avenir.

Quel intérêt ?

Affronter des situations souvent lourdes, des urgences, gérer le quotidien avec son lot d'imprévus, avoir le « nez dans le guidon » tout le temps, tout cela permet difficilement de se poser pour réfléchir à la question. On peut aussi ne pas en voir l'utilité ou craindre le résultat. Remettre en question la façon dont une action se déroule

peut en effet représenter une menace en termes de vulnérabilité ou de susceptibilité mais, si c'est bien mené, sans confondre les personnes et leurs actes, s'avérer bénéfique.

S'autoriser à « s'asseoir » pour prendre du recul a toujours été un bon moyen pour mieux voir ce qui se passe et reprendre la partie. Le temps d'évaluation est une bonne occasion de clarifier les rôles, les tâches et les responsabilités, de voir le chemin parcouru à tous les niveaux, pour affiner la réponse aux besoins existants.

Il est indéniable que cela favorise la communication dans l'équipe. Les bénévoles peuvent s'exprimer sur les difficultés traversées, les potentialités non exploitées, les améliorations apportées ou qu'ils pourraient apporter, leurs attentes... Des besoins non identifiés jusque-là peuvent apparaître. Mettre en relief les points forts permet de (re)motiver l'équipe. Au bout du compte, il peut arriver que cela suscite l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Comment s'y prendre ?

Sous forme d'auto-évaluation ? C'est possible mais la dimension « équipe » sera difficilement mesurable alors que l'intérêt du service rendu passe par elle. De plus, cela sous-entend qu'il existe dans la structure des documents déjà existants et malgré tout quelqu'un avec qui dialoguer ensuite. En groupe ou en entretien individuel ? À l'aide de grilles d'évaluation ? À chaque entraide de trouver la réponse en fonction de ses spécificités : taille, âge, types d'action... La première question à se poser est probablement celle de la coordination, à la fois de l'équipe et des actions : qui s'en occupe et comment.

Une fois cette question réglée, il existe des conditions de base incontournables si l'on veut que ce soit profitable : bien faire la différence entre individu(s) et action(s), laisser sa subjectivité de côté au maximum et se concentrer sur la période écoulée, l'action réalisée, sans déborder sur autre chose. En ce qui concerne le contenu, il est bon de vérifier les connaissances que les bénévoles ont de leur poste, de leurs tâches, de la structure et de ses valeurs, des documents de l'association (notamment du projet associatif). Apprécier le degré

d'autonomie et la capacité à travailler en équipe peut permettre d'identifier des besoins de perfectionnement ou de soutien, voire de ré-équilibrer l'équipe. Lorsque des objectifs ont été fixés, des attentes exprimées, il est facile de s'y reporter et de discuter des moyens à mettre en œuvre s'il s'avère nécessaire de repositionner les choses.

Plus ces périodes d'évaluation sont rapprochées,

moins on aura besoin d'y consacrer du temps. L'évaluation peut s'avérer être une ressource non négligeable en termes d'organisation, d'efficacité, de qualité, bien sûr, mais aussi de dialogue, donc de bon climat dans l'équipe, et de valorisation des bénévoles, donc éventuellement de fidélisation. Évaluer amène à évoluer, alors pourquoi s'en priver ? ■

“

Le temps d'évaluation est une bonne occasion de clarifier les rôles, les tâches et les responsabilités, de voir le chemin parcouru à tous les niveaux.

”

Mireille Robert Nicoud
Formatrice

Entraides : faut-il se spécialiser ?

Les Entraides protestantes sont « nées de nouveau » dans les années 70-80 du siècle dernier, afin de lutter contre les formes de pauvreté et d'exclusion en train de s'installer et de participer au combat de la société civile confrontée aux insuffisances de la protection sociale. Bien d'autres associations – catholiques, laïques – ont développé alors de nouvelles activités. Certaines se sont donné une ou des spécialité(s) (aide alimentaire, vestiaires, accueil, appui administratif, accès à la santé, hébergement...), d'autres pas. Quel schéma retenir ?



Les entraides protestantes, avec leur culture de l'autonomie locale, n'ont pas reproduit un modèle mais ont essayé de répondre à des besoins identifiés et parfois non pris en charge sur leur territoire. L'autre facteur de cette diversité d'initiatives est certainement celui des compétences des bénévoles engagés. Chaque association a répondu en fonction des envies et des capacités des personnes présentes. Et pourquoi pas ? Il n'est pas possible d'apporter une réponse univoque à la question : faut-il se spécialiser ? Il faut ajouter que dans les trente dernières années, certaines des Entraides qui se sont spécialisées se sont aussi professionnalisées. La capacité d'innover des administrateurs, comme

la nécessité de se conformer à des contraintes techniques, ont pu conduire à cette spécialisation. Une spécialisation qui en fait souvent des opérateurs de politiques publiques. Cela n'est pas une tare, même si cela nous éloigne un peu du discours sur « la diaconie interstitielle » qui a été promu pendant longtemps et qui invitait à être présent là où les collectivités et les autres n'étaient pas.

“

Il me semble qu'une des responsabilités que les Entraides doivent continuer à assumer, c'est d'être des animateurs de partenariats locaux.

”

Quel rôle pour les entraides ?

Quels rôles ont pu jouer et peuvent donc jouer les Entraides protestantes sur leurs territoires, en rapport avec cette question de la spécialisation ? Il me semble qu'une des responsabilités qu'elles

ont assumé et doivent continuer à assumer, c'est d'être des animateurs de partenariats locaux. La place des protestants, minoritaires bien acceptés, leur donne une sorte de légitimité à réunir des associations parfois concurrentes et à construire avec elles des réponses articulées sur un territoire. Les Entraides ne peuvent être soupçonnées de vouloir prendre toute la place, elles peuvent aider à ce que chacun, petit et gros, soit au service de tous. Il peut arriver que cela conduise à des spécialisations, ce qui importe alors, c'est la circulation et la coopération entre les acteurs. Il peut arriver aussi que deux associations offrent des services similaires, ce qui importe, c'est que la personne en difficulté ne soit pas mise en demeure de choisir mais puisse exercer là au moins sa liberté.

Une spécialisation pour les Entraides protestantes

Il y a quand même une spécialisation à laquelle devraient tenir toutes les Entraides, c'est celle de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, appuyée sur la formation des bénévoles et la participation des personnes accueillies. Le nom de nos associations, « Entraides » plutôt que « Secours » ou « Assistance », devrait nous y obliger. La culture protestante de l'éducation populaire et de l'égalité de chacun devant Dieu (et les autres) devrait nous inciter à imaginer de nouvelles formes de participation des personnes accueillies. ■

Olivier Brès,
Président du comité national
de la Mission Populaire



Témoignage

« **L'important,**
c'est de travailler
en complémentarité
et en synergie »

L'Entraide protestante de Tonneins est une petite structure qui compte une vingtaine de bénévoles. Elle aide une centaine de familles en difficulté (situation d'exclusion sociale, de travail temporaire ou saisonnier, familles nombreuses ou monoparentales sans emploi, petites retraites, etc.). Elle assure essentiellement deux missions : la distribution de colis alimentaire et la mise à disposition d'un vestiaire. Son action est ciblée. Elle répond à des besoins fondamentaux et réels sur le Tonneinquois. Pascal Lefebvre, pasteur et président de l'Entraide protestante de Tonneins, nous explique pourquoi l'Entraide a fait le choix de la spécialisation.

Pourquoi avez-vous choisi de vous spécialiser ?

Pascal Lefebvre : Ce choix est plutôt historique et pragmatique. Lorsque cette Entraide a été créée en 85, à l'initiative d'un pasteur, il y avait de grands besoins dans ce domaine. D'ailleurs, l'Entraide de Tonneins a été à l'initiative de la création de la Banque Alimentaire du Lot-et-Garonne.

C'est toujours le cas aujourd'hui. Ce qui est important, c'est de travailler en complémentarité et en synergie avec les autres associations locales. Car, de façon très pratique, nos budgets sont limités et relativement modestes. On ne peut pas tout faire.

Spécialisés dans l'aide alimentaire, nous travaillons en collaboration avec les services sociaux (CCAS, CMS), avec le Secours Catholique local qui monte des dossiers de micro-crédits, par exemple, pour le financement de l'achat d'un véhicule, ou avec la Croix Rouge, qui accompagne les familles des personnes âgées et notamment celles qui ont à faire face à la maladie d'Alzheimer. Nous avons choisi de poursuivre nos activités historiques, tout en réfléchissant depuis quelques années à d'autres besoins.

Précisément, quelles sont les limites /les désavantages de cette spécialisation ?

PL : Une des difficultés de la spécialisation – un des dangers – est de ne plus être à l'écoute des personnes accueillies dans leur globalité. En se spécialisant, on risque de segmenter et de compartimenter les besoins des bénéficiaires. Or, l'individu qui vient nous rencontrer est un être humain à part entière. Ses besoins sont multidimensionnels.

Il n'y a pas que les besoins primaires : s'alimenter, se vêtir. Dans l'idéal, il faudrait aussi répondre aux besoins de « réinsertion » ou de « resocialisation », avec, par exemple, une aide dans les domaines de l'alphabétisation, de la recherche d'emploi, de la mobilité (car sans permis de conduire, ou sans voiture, il est difficile de décrocher un job), ou encore une aide à la parentalité, à la gestion du budget familial, ou aux devoirs

avec les jeunes, etc. Nous réfléchissons, en ce moment, à la création d'un atelier de langue française en partenariat avec le Secours Catholique, car cela répondrait à un réel besoin pour les familles portugaises ou marocaines qui sollicitent notre soutien.

Justement, de quelles façons tentez-vous de répondre à ces autres besoins ?

PL : Nous essayons de le faire de deux manières complémentaires : le premier

angle a consisté à proposer à des personnes bénéficiaires d'une aide alimentaire de devenir aussi bénévoles. C'est un pari qui a fonctionné. Nous leur avons peu à peu confié des missions, en leur faisant confiance, en les accompagnant et en les formant. Aujourd'hui, notre Entraide fonctionne en grande partie grâce à ces personnes qui, chaque semaine, effectuent la réception, le tri et la distribution des denrées alimentaires, ainsi que la gestion des stocks. En les intégrant dans un travail d'équipe, en les responsabilisant, cela a contribué à remettre dans le bain un certain nombre de personnes, dont certaines ont depuis trouvé un travail. Le deuxième angle est plus spirituel. Nous avons lancé, depuis cinq ans, des petits déjeuners bibliques mensuels. Le concept est simple : une fois par mois, autour d'un petit-déjeuner offert par l'Entraide, nous ouvrons un texte du Nouveau Testament qui nous fait réfléchir à notre vie personnelle, à notre rapport aux autres et à la société, et à notre vision du monde. Il ne s'agit pas d'un enseignement biblique, mais la Bible ouvre des thèmes qui construisent entre nous un dialogue.

Et ce qui est intéressant, c'est que des gens qui viennent d'horizons différents puissent partager ce temps ensemble. C'est aussi une manière de répondre aux besoins de relations humaines et de spiritualité. ■

Pascal Lefebvre,
Pasteur et président de l'Entraide
Protestante de Tonneins

“
De façon très pratique, nos budgets sont limités et relativement modestes. On ne peut pas tout faire.
”

”

Vie de la fédération

3^{ème} Assises nationales des Entraides protestantes

Le bénévolat au centre des réflexions associatives

La FEP proposera les vendredi 24 et samedi 25 mars 2017, au Palais de la femme dans le 11^e arrondissement de Paris, la troisième édition des Assises nationales des Entraides protestantes autour du thème « Artisans de solidarité - Quand la Parole agit ! »

Lors des secondes Assises nationales des Entraides protestantes, les interrogations autour de la rencontre entre bénévolat et association avaient été formulées par une majorité des membres présents. Ainsi, le bénévolat sera placé au centre de la réflexion de cette troisième édition des Assises avec pour objectif de réunir les entraides autour d'une thématique aujourd'hui prégnante dans leur structure.

En effet, si la dynamique du bénévolat tend vers une large progression, les bénévoles recherchent des actions plus ponctuelles, poussant les associations à s'adapter aux changements des modes de vie.

Les participants seront amenés à interroger le « je » au travers d'ateliers et à interroger le « nous » lors de tables-rondes et d'une conférence sur le « métier » de bénévole proposée par Dan Ferrand Bechmann, enseignante-chercheuse en sociologie et responsable des recherches au Centre d'Études des Solidarités Sociales. Cet événement sera également l'occasion de donner la parole aux personnes de terrain, de favoriser la rencontre avec les autres acteurs des entraides et d'apporter des réponses techniques à ces artisans de solidarité essentiels dans notre paysage social.

Pour la première fois, l'Assemblée générale de la FEP viendra clôturer ces journées. ■

PROGRAMME

VENDREDI 24 MARS

9H30 : ACCUEIL

10H30 : OUVERTURE

11H15 : S'INTERROGER ENSEMBLE, EN SCÈNE !

Avec les professionnels de la troupe du Théâtre de l'Opprimé, les participants seront invités à réfléchir ensemble, à devenir « spectActeur » en formulant des hypothèses, en expérimentant les évolutions possibles pour chaque situation afin de favoriser le débat et l'analyse, et conduire la réflexion collective le plus loin possible.

12H30 : À TABLE !

14H00 : ATELIERS

Réflexion par petits groupes autour des thèmes suivants : le bénévolat, un état d'esprit - la recherche et le recrutement de bénévoles - la place du bénévole dans le projet collectif - la formation des bénévoles - la reconnaissance du bénévole : comment dire merci ?

16H30 : C'EST L'HEURE DU GOÛTER !

17H : CONFÉRENCE

Artisans de solidarité, un métier ?

Dan Ferrand Bechmann, enseignant-chercheur en sociologie
Le bénévolat est l'une des réponses de solidarité au constat actuel de pauvreté. Après avoir évoqué les différentes formes de précarité rencontrées au sein de nos associations, Dan Ferrand Bechmann interrogera, à travers une approche éthique et sociologique, le « métier de bénévole ».

19H30 : À TABLE !

SAMEDI 25 MARS

9H00 : ACCUEIL

9H30 : MÉDITATION ET CHANTS

10H00 : ATELIERS, ON EN REPARLE !

La troupe du Théâtre de l'Opprimé vous propose, à travers deux saynètes, de prolonger la discussion, nourrie de vos

réflexions, autour des thèmes abordés lors des ateliers.

11H00 : TABLES-RONDES

Table-ronde n°1 : Vivre son engagement avec les autres

Table-ronde n°2 : Coopérations et partenariats

12H30 : À TABLE !

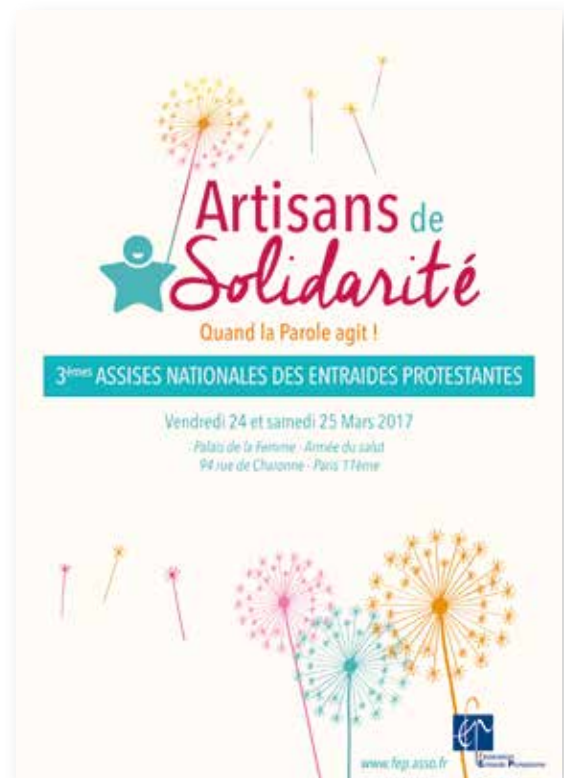
14H00 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FEP

16H00 : C'EST L'HEURE DU GOÛTER

16H30 : REPRISE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

17h15 : REMISE DES PRIX DU CONCOURS « DE L'ENTRAIDE À L'ASSIETTE »

17h30 : ENVOI



3^{èmes} Assises nationales des Entraides protestantes

Vendredi 24 et samedi 25 mars 2017
Palais de la Femme - Armée du salut
94 rue de Charonne - Paris 11^{ème}

Informations et inscriptions :
www.fep.asso.fr

95 thèses sociales pour 2017 et au-delà

En octobre 1517, le moine allemand Martin Luther rendait publiques ses 95 thèses. Ce geste donnait le coup d'envoi de la Réforme protestante. Cinq cents ans plus tard, en référence à ce geste symbolique, la Fédération de l'Entraide Protestante propose 95 thèses sociales, ancrées dans leur époque comme l'étaient celles de Luther, poursuivant ainsi, en 2017, le projet réformateur.

À travers ses 95 thèses sociales, la FEP propose le fruit de sa réflexion sur les questions sociales, vaste champ d'action sur lequel travaillent la Fédération de l'Entraide Protestante et ses 350 adhérents. « Ce travail quotidien en faveur des exclus, des souffrants, des précaires, des petits, la Fédération a voulu le présenter

non pas en termes de bilan, mais en termes de constat, de révolte et de proposition, comme un plaidoyer de ce que nous estimons devoir et pouvoir se faire, pour ces populations dont nous avons la charge », explique Jean Fontanieu, secrétaire général de la FEP.

Denses et hétérogènes, ces 95 thèses ont été envoyées à tous les candidats à l'élection présidentielle et sont diffusées depuis le 18 janvier sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

Des thèses que la FEP sera heureuse de voir affichées sur les portes de nos maisons de retraite, de nos entraides locales ou de nos centres d'hébergement d'urgence, ainsi que sur les édifices religieux ! Qu'en 2017, ce



clin d'œil à Luther puisse changer et améliorer notre regard ainsi que nos décisions sur ceux que la société écarte et rejette. ■

Retrouvez l'ensemble des 95 thèses sociales de la Fédération de l'Entraide Protestante sur www.fep.asso.fr et sur les réseaux sociaux :

 **@FeProtest**

 **Fédération de l'Entraide Protestante**



Alors que la campagne présidentielle bat son plein, les collectifs Alerte et le Collectif des Associations Unies (CAU) qui représentent 51 associations de lutte contre la pauvreté et le mal-logement (dont la FEP) se sont unies afin d'interpeller ensemble les candidats à l'élection présidentielle sur les diagnostics erronés de la pauvreté.

Les associations vigilantes pendant l'élection présidentielle

Afin de lutter contre les idées reçues, les associations qui viennent en aide à plus de quatre millions de personnes lancent sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter une « Autre campagne » contre les stéréotypes en décalage avec la réalité de ce que vivent les personnes qu'elles accueillent.

Dans cette lutte contre les préjugés, les collectifs se placent également en comité de vigilance, vérifiant les faits et les chiffres avancés par les hommes politiques lors des débats et discussions publics et s'accordant le droit de réagir si les propos tenus

ne sont pas conformes à la réalité du terrain. ■

Plus d'information sur : www.50assos-contrelexclusion.org



Vie fédérative : restez informés !



La FEP propose sur son site internet www.fep.asso.fr un espace réservé à ses membres : l'espace « vie fédérative ». Cette rubrique vient

d'être repensée pour permettre aux adhérents de la FEP de rester plus facilement informés de son actualité, notamment en région.

Cet espace permet également de retrouver les différents outils mis à la disposition des adhérents (logo, affiches, guides...).

La solidarité protestante s'organise

Fondée sur les valeurs du protestantisme, Solidarité protestante est une plateforme qui réunit la Fondation du protestantisme, la Fédération protestante de France (FPF), la Fédération de l'Entraide protestante, le DEFAP-service Protestant de mission ainsi que trois ONG expertes en aide humanitaire d'urgence et de crise : MEDAIR, ADRA et Le SEL. Cette plateforme intervient en cas de situation d'urgence ou de crise majeure afin de mettre en place



un soutien financier en vue d'une action humanitaire. En décembre dernier, elle appelait les protestants à manifester leur solidarité en faveur des personnes victimes de la crise qui frappe le Moyen Orient. L'engagement de Solidarité Protestante, via ses institutions et ses œuvres partenaires impliquées sur place et pour l'accueil des exilés en France, est déjà lancé depuis deux ans. Sur les zones de conflit et dans les camps de réfugiés, l'aide d'urgence

proposée par MEDAIR, Le SEL, ACO et ADRA permet notamment de fournir de la nourriture, des abris et des soins médicaux aux plus démunis. En France, la FEP propose depuis 2014 un accueil global des personnes et des familles pour une intégration digne et complète de chaque individu. Une générosité notamment rendue possible grâce aux dons récoltés par la plateforme Solidarité Protestante. ■

Plus d'informations sur :
www.fep.asso.fr



Enquête : repérer et agir contre la très grande exclusion

La commission Exclusion de la Fédération de l'Entraide Protestante s'est donné comme objectif de travailler sur un sujet qui préoccupe de nombreux adhérents engagés dans la lutte contre la grande précarité : les invisibles, ou pour le dire autrement, les personnes en situation de grande exclusion. Pour ce faire, la commission souhaite réaliser une enquête, sous la forme d'un questionnaire, afin de répondre aux quatre questions suivantes : Qui sont précisément ces personnes ? Bien qu'échappant aux dispositifs, comment

les (re)connaissons-nous ? Avons-nous localement construit des réponses pour leur venir en aide ? Comment valoriser auprès des pouvoirs publics les expériences réussies de nos adhérents auprès de ces publics ? L'ambition de la commission est que ce questionnaire permette de faire remonter des éléments objectifs afin de mieux définir ces « invisibles » et de mieux connaître les actions des adhérents de la FEP en matière de lutte contre la grande exclusion. Cette enquête donnera également l'opportunité de mettre en

valeur certaines réponses innovantes des adhérents qui auraient devancé les pouvoirs publics. Un colloque sur ces « invisibles » clôturera l'année 2017 et mettra en valeur les résultats de cette enquête.

Ce questionnaire, diffusé depuis février 2017, doit être rempli et retourné à la Fédération pour le 25 mars au plus tard.

Il est disponible en ligne sur :
www.fep.asso.fr et en version papier sur simple demande à :
eva.fernandes-matos@fep.asso.fr

Vie

de la fédération en région



Nord-Normandie
Île-de-France

La fraternité en fête !

Le week-end du 3 et 4 Décembre, l'église protestante unie de Villeneuve-Saint-Georges organisait pour la seconde année consécutive une « fête de la fraternité ». Objectif, se rencontrer, partager son vécu et tisser du lien, à travers une table-ronde, un culte et un repas. Retour sur cet événement auquel la FEP a participé.

La table-ronde sur le thème « accompagner et aider dans le respect des uns et des autres » a réuni des associations comme As du cœur, Générations Solidaires, Aide Personnes en Détresse, ainsi qu'un frère capucin travaillant au contact des gens du voyage et un responsable de la mosquée. Les témoignages de chacun, marqués par la grande diversité des actions menées et des publics rencontrés, ont proclamé la réalité de la fraternité à Villeneuve-Saint-Georges. Le lendemain, le culte

ouvert à tous a porté cette réflexion dans sa dimension théologique, et l'a fait résonner de la parole de l'Évangile. Ce fut également le moment de rappeler à l'assemblée le lien entre paroisse et diaconie. Tout le monde s'est quitté avec la promesse de se retrouver l'an prochain. Mais, d'ici-là, les liens tissés vont croître, et cette fête de la fraternité résonnera tout au long de l'année 2017, à travers le développement du lien fraternel et le partenariat inter-associatif. ■

Vincent Malventi,
Chargé de mission Île-de-France

Grand Est

Rencontre thématique : Accueillir des réfugiés

À l'initiative de l'église évangélique méthodiste de Strasbourg une soirée de réflexion pratique sur le thème « Accueillir des réfugiés : héberger, accueillir, soutenir » s'est tenue jeudi 26 janvier 2017, à l'église de Sion (Strasbourg).

Cette rencontre publique a été l'occasion pour Damaris Hege, secrétaire régionale de la région FEP - Grand Est, de présenter le projet d'accueil des réfugiés de la FEP, d'évoquer la situation des réfugiés à l'étranger et en France, ainsi que de témoigner des différentes expériences de l'accueil. Ces échanges ont permis de partager des préoccupations et des informations pratiques sur l'accueil des réfugiés dans la région et d'évoquer des solutions possibles pour développer cet accueil. Une après-midi de rencontre et d'échange sur le thème de l'accueil est également prévue le 13 mars 2017 à Nîmes, en présence de la responsable de la plateforme protestante pour l'accueil des réfugiés, Franziska Dasnoy. ■

Grand Est

« Nos histoires sortent de leurs boîtes »



L'exposition participative et itinérante « Nos histoires sortent de leurs boîtes » se réalise. De nombreuses associations et fondations adhérentes à la FEP Grand Est ont répondu avec enthousiasme et se sont lancées dans la création de « leur boîte » reflet de leur identité et de leurs missions ! Il est bien sûr encore temps de participer ! Les dates et les différents lieux de présentation de l'exposition se précisent et seront annoncés prochainement. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter : grandest@fep.asso.fr. ■



Rhône-Alpes-
Auvergne-Bourgogne



La performance sociale des EHPAD

Les dirigeants - présidents, administrateurs et directeurs - des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) se réunissent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques et leurs préoccupations dans ce secteur d'activité. Dans la région Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne, dix associations et fondations adhérentes à la FEP gèrent quinze EHPAD.

Un constat : l'accroissement de l'absentéisme

Le 1^{er} février, Khaled Sabouné, enseignant-chercheur en sciences de gestion, était invité pour intervenir sur la performance sociale dans les EHPAD. En effet, constatant un accroissement de l'absentéisme et du renouvellement important des professionnels dans les équipes, les responsables associatifs ont souhaité travailler sur la motivation du personnel. L'intervenant a précisé que les nouvelles pratiques managériales, qui affectent le bien-être au travail des salariés, ont parfois pour conséquence l'absentéisme, le turn-over et les conflits dans l'établissement. De plus, ceux-ci ont un coût pour la structure et des répercussions sur la qualité du service. C'est pourquoi une gestion responsable des ressources humaines s'impose ; gestion qui consiste notamment à se préoccuper des attentes des salariés et des enjeux les concernant. En parallèle du contrat de travail, le « contrat psychologique » définit la relation d'emploi entre un

salarié et son employeur. Il est constitué des attentes implicites et explicites, des attentes, des promesses et des obligations des uns et des autres. La connaissance de ce concept peut constituer un outil de gestion pour agir dans des contextes difficiles en raison des contraintes financières croissantes et des nouveaux modes de fonctionnement.

Améliorer la performance sociale

L'intervenant a développé quelques clefs pour améliorer la performance sociale de l'établissement : l'attention sera portée notamment sur l'engagement du salarié, sur le climat social, l'exposition au stress, l'évaluation de la satisfaction au travail et la justice organisationnelle (procédures, rapports interpersonnels...). Il est rappelé l'importance pour le salarié de trouver un sens à son travail afin qu'il s'y épanouisse, considérant que l'épanouissement est la 1^{re} source de motivation au travail. Améliorer la confiance et favoriser le dialogue, respecter les attentes et les engagements, jouer la transparence : autant de facteurs pour veiller à la santé mentale des salariés (bien-être physique, psychique et social) et qui concourent à la performance globale de l'organisation.

La prochaine réunion est prévue le mercredi 7 juin prochain à Lyon sur le sujet de la tarification des EHPAD, notamment sur l'habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, sous ses aspects éthique, politique et financier. ■

Miriam Lemonnier,
Secrétaire régionale FEP
Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

AGENDA

Mars

24 et 25 mars,

3^{ème} Assises nationales des Entraides protestantes, Paris (75)

25 mars,

Assemblée générale de la FEP, Paris (75)

31 mars,

Commission nationale
Enfance- Jeunesse, Paris (75)

Mai

17 mai,

Conseil d'Administration FEP -
Grand Est, lieu à confirmer

Juin

12 juin,

Groupe de réflexion Enfance-Jeunesse

*Retrouvez l'agenda complet sur :
www.fep.asso.fr*

culture



à lire

Foi chrétienne et sphère publique : comment les disciples de Christ devraient servir le bien commun



« Tout ce que vous voudriez que les hommes fassent pour vous, vous aussi, faites-le de même pour eux. » (Matthieu 7 : 12-14)

Cette règle d'or a toujours régi la pensée de Miroslav Volf, professeur de théologie systématique à la Yale Divinity School depuis 1998 et fondateur du Centre Yale pour la foi et la culture. Son nouvel ouvrage, *Foi chrétienne et sphère publique : comment les dis-*

ciples de Christ devraient servir le bien commun, paru aux éditions Vida en janvier 2017, est un plaidoyer pour le vivre-ensemble selon l'Évangile, utile à tous ceux qui souhaitent partager leur foi dans la tolérance et la sagesse. En dénonçant à la fois l'exclusion laïcarde

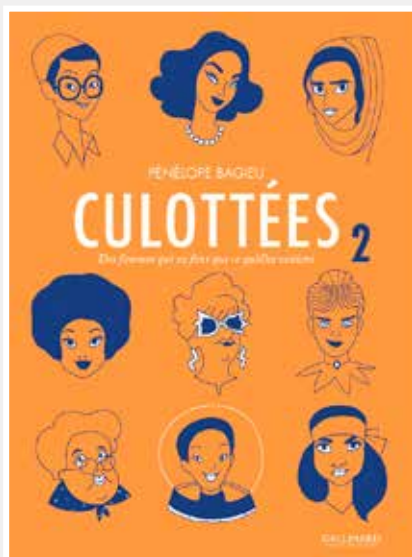
de toutes les religions et le monopole d'une seule religion, Volf défend la vision d'une société laïque où chacun peut exprimer sa foi dans le respect de celle des autres. ■

Foi chrétienne et sphère publique : comment les disciples de Christ devraient servir le bien commun

De Miroslav Volf
Éditions Vida



à lire



Des Femmes qui n'en font que ce qu'elles veulent

Après le succès du premier tome de sa bande-dessinée *Les Culottées*, la

dessinatrice Pénélope Bagieu rend à nouveau hommage à quinze femmes d'aujourd'hui qui ont pris leur destin en main, en opposition avec les traditions.

De Sonita, rappeuse afghane et exilée militaire, à Thérèse, bienfaitrice des mamies parisiennes, et Phulan, figure des opprimés en Inde, la dessinatrice nous propose de suivre l'histoire de ces femmes culottées, toutes héroïnes à leur façon, qui bravent les interdits et s'émancipent du patriarcat.

Commençant par une courte biographie, toujours drôle, de ces vies de femmes dont les combats ont pour certains marqué l'Histoire, un formidable souffle d'énergie ressort de cette lecture. ■

Les Culottées – Tome 2 : Des Femmes qui n'en font que ce qu'elles veulent

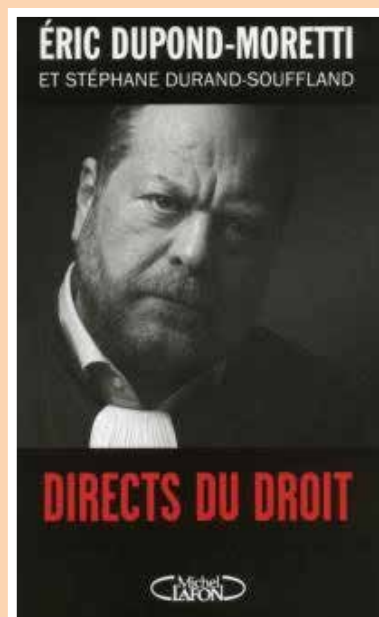
De Pénélope Bagieu
Éditions Gallimard Bande-dessinée



à lire

Directs du droit

Quatre ans après *Bête noire*, le célèbre avocat pénaliste Eric Dupond-Moretti et le chroniqueur judiciaire Stéphane Durant-Soufflant reviennent avec *Directs du droit* pour dénoncer les imperfections d'un système qui oublie la présomption d'innocence, multiplie les atteintes non justifiées à la vie privée et le non-respect des droits de la défense. À travers le récit de diverses affaires pour lesquelles il a plaidé, le recordman des acquittements aux assises pointe les dérives d'une institution judiciaire qui cherche à condamner tous ceux qui paraissent devant elle et qui fait entrer la morale dans la procédure



juridique. Dans une guerre entre magistrats, avocats et médias au sein de laquelle chacun souhaite prouver sa capacité d'influence, ce livre apparaît comme un avertissement : quand juger devient surtout la recherche d'une preuve de culpabilité, la démocratie est en danger. ■

Directs du droit
Eric Dupond-Moretti et
Stéphane Durant-Soufflant
Éditions Michel Lafont

Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante

Vous apporte

des informations sur l'actualité sociale, médico-sociale et sanitaire ainsi que sur les initiatives des associations membres et des partenaires.

Vous offre

des éléments de réflexion sur les questions d'actualité et les problèmes de société dans un dossier thématisé.

Vous présente

la vie de la Fédération, ses actions, ses projets, ses prises de position.



Oui, je m'abonne à **Proteste**

Abonnement Individuel

- 1 abonnement annuel (4 numéros)35€ ☐

Abonnement Adhérent

Profitez de l'offre réservée aux associations et du tarif dégressif pour les multi-abonnements !

- 1 abonnement annuel (4 numéros) 28€ ☐

- À partir de 2 abonnements,
profitez d'une offre à 15€ par abonnement x 15€ = € ☐

- À partir de 5 abonnements,
profitez d'une offre à 10€ par abonnement x 10€ = € ☐

En cas de multi-abonnements
merci de renseigner, sur papier libre, les nom, prénom et adresse des différents abonnés.

Nom	
Prénom	
Organisme	
Fonction	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Mail	
Téléphone	
	Signature

À remplir et à envoyer avec votre chèque (à l'ordre de la FEP) à :
Fédération de l'Entraide Protestante Grand Est - Abonnement Proteste
1B Quai Saint-Thomas - BP 80022 - 67081 Strasbourg



Notre charte

La pauvreté et les précarités,
le chômage, la solitude, l'exclusion
et les multiples formes de souffrance
ne sont pas des fatalités.

Ce sont des signes manifestes et douloureux d'un ordre culturel, social et économique qui ne laisse que peu de place aux êtres fragiles et vulnérables. Ces atteintes à la dignité humaine sont en contradiction avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et en opposition avec l'Évangile. Il est inacceptable qu'un être humain soit enfermé dans sa souffrance ou abandonné dans sa douleur. Il est inacceptable qu'un être humain ne puisse manger à sa faim, reposer sa tête en un lieu sûr et ne soit considéré comme membre à

part entière du corps social. Où qu'il soit et quel que soit son itinéraire personnel, il s'agit toujours d'une négation de la vie. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. Ils mettent en œuvre des actions diverses pour soulager les souffrances physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse. Au-delà de cette aide nécessaire, ils s'attachent à discerner et à nommer les causes des

souffrances et de la pauvreté. Leur objectif est de mobiliser les femmes et les hommes dans une commune prise de conscience des souffrances et des injustices qui défigurent le monde afin qu'ils puissent agir pour plus de fraternité. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante se fondent sur les promesses de vie et de paix du Dieu d'amour et s'engagent, aux côtés de beaucoup d'autres, à en manifester les signes. Ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu, proclamer l'espérance, et œuvrer pour un partage équitable.